



Le Proviseur
aux personnels et familles du LFC

Réf. : 2122DIR35

Le Caire, le 14 décembre 2021

Protocole sanitaire du LFC

Modification du protocole au 16 janvier 2022

Un nouveau protocole sanitaire

Face à la pandémie qui nous frappe depuis de nombreux mois, le Ministère de l'Éducation Nationale française a fait le choix de privilégier les apprentissages des élèves et les ouvertures de classe pour tous les niveaux chaque fois que cela est possible. Afin de respecter au mieux ce principe et en lien avec le poste diplomatique, le LFC a aligné son propre protocole sanitaire sur celui de la France dès le 2 septembre 2021. Le protocole « France » évolue selon l'évolution de la situation sanitaire et le LFC tient également à respecter ce principe. Nos indicateurs permettent d'avoir une vision fine de la situation, de prendre les décisions de façon éclairée, d'assurer un suivi et une équité des élèves face aux apprentissages.

La gestion des élèves vaccinés et non vaccinés en France

Depuis septembre 2021, en cas de détection d'un cas positif au sein d'un groupe d'élèves, la France applique des mesures d'accueil des élèves contacts qui sont vaccinés ou ayant eu la Covid19 dans un délai de 2 mois. L'Égypte n'autorisant pas la vaccination des mineurs en septembre, ces mesures n'étaient alors pas applicables au LFC. La vaccination étant désormais possible en Égypte pour les enfants de 12 ans et plus, notre protocole se doit d'évoluer.

Ce qui va changer dans le protocole du LFC à partir de janvier 2022

A partir du 16 janvier 2022, les mesures suivantes seront donc appliquées :

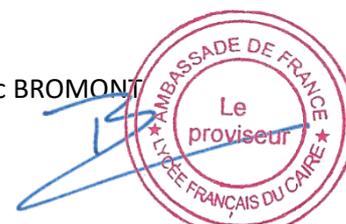
- Pour le 2nd degré (site de Mearag), sauf les classes de 6^e : les mineurs de plus de 12 ans ayant désormais accès à la vaccination en Égypte, de nouvelles mesures seront appliquées au LFC pour les collégiens et lycéens. En cas de détection d'un cas positif au sein d'un groupe d'élèves (ou d'une classe) :
 - Les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivront pendant 7 jours les apprentissages à distance
 - Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète (compter 14 jours après la 2^e dose de vaccin) ou ayant contracté la Covid19 au cours des 2 derniers mois poursuivront les cours en présentiel au Lycée.

Nous incitons donc les familles à faire vacciner leur(s) enfant(s) dès que possible afin de leur garantir un accueil pérenne en présentiel au Lycée.

- Pour le 1^{er} degré (Maadi, New Cairo, Zamalek) et les élèves de 6^e : Cette population d'élèves n'ayant pas accès à la vaccination, le protocole en vigueur actuellement au LFC restera inchangé.

Le protocole du LFC mis à jour, ainsi que les fiches protocolaires détaillant ces nouvelles mesures, seront communiqués aux familles au retour des vacances de fin d'année.

Frédéric BROMONT



Proviseur du Lycée Français du Caire